



PROJET ACTIVITES HABILITANTES POUR LA PREPARATION DE LA
QUATRIEME COMMUNICATION NATIONALE (QCN) ET DU DEUXIEME
RAPPORT BIENNAL ACTUALISE (BUR2) SOUS LA CONVENTION-CADRE DES
NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (CCNUCC)

Guide de Bonnes Pratiques sur les Changements Climatiques

RAPPORT FINAL

OCTOBRE 2024

Consultant : Dr. OBOUE Durand, Doctorant en Géographie Physique (Foresterie - GES- Changement
Climatique), MBA en Management



Table des matières

| | |
|--|-----------------------------|
| GENERALITE..... | Erreur ! Signet non défini. |
| 1- Contexte | 3 |
| 2- Comprendre l'urgence climatique | 4 |
| 2-1- État actuel du climat global..... | 4 |
| 2-2- Signes tangibles des changements climatiques | 4 |
| 3- Raisons d'agir maintenant..... | 5 |
| 4- Objectifs du guide | 7 |
| Chapitre 1 : Comprendre les changements climatiques | 8 |
| I- Fondamentaux sur les changements climatiques | 8 |
| II- Actions à mener par secteur | 13 |
| III- Scénarios futurs, coûts de l'inaction et inégalité climatique | 16 |
| III-2- inégalités climatiques | 17 |
| Chapitre 2 : Actions Individuelles et Modes de Vie | 18 |
| II-1- Réduire son empreinte carbone..... | 18 |
| II-2- Orientation vers un mode de vie zéro déchet | 19 |
| II-3- Sensibiliser et éduquer son entourage..... | 19 |
| Chapitre 3 : Actions Collectives et Communautaires | 21 |
| III-1- S'engager au niveau local | 21 |
| III-2- Coopération entre individus et organisations locales..... | 21 |
| III-3- Renforcer la résilience des communautés | 22 |
| III-4- Créer des Systèmes d'Alerte Précoce et de Réponse aux Catastrophes Naturelles ... | 22 |
| Chapitre 4 : Actions des Entreprises et Responsabilité Sociétale | 24 |
| IV-1- Réduire l'empreinte environnementale des entreprises | 24 |
| IV-2- Favoriser les Énergies Renouvelables dans les Activités de l'Entreprise | 24 |
| IV-3- Promouvoir l'économie circulaire | 24 |
| IV-4- Pratiques commerciales et transparence environnementale | 25 |
| Chapitre 5 : Politiques publiques et gouvernance..... | 27 |
| V-1- Initiatives internationales et nationales | 27 |
| V-2- Politiques Nationales pour Réduire les Émissions en Côte d'Ivoire..... | 28 |
| V-3- Exemples de pays ayant réussi la réduction des émissions de GES..... | 29 |
| V-4- Rôle des Subventions et Incitations Fiscales pour Encourager les Actions Climatiques | 30 |
| V-5- Subventions pour la recherche et l'innovation climatique..... | 31 |
| V-6- Incitations fiscales pour les entreprises responsables | 32 |
| V-7- Rôle des collectivités Territoriales | 32 |

| | |
|---|----|
| Chapitre 6 : Innovation et Solutions Technologiques..... | 36 |
| Chapitre 7 : Justice climatique et transition juste..... | 38 |
| VII-1- Équité dans la Lutte contre les Changements Climatiques..... | 38 |
| VII-2- Réponses sociales aux impacts climatiques | 38 |
| CONCLUSION..... | 40 |
| ANNEXES | 41 |

1- Contexte

La Côte d'Ivoire à l'instar des pays signataires de l'Accord de Paris sur le climat, affiche son engagement dans la lutte globale contre les changements climatiques en renforçant ses mécanismes politiques climatiques. Chaque année, le pays est victime de la manifestation des aléas climatiques, il s'agit notamment de : l'élévation des températures, la perturbation de la saison des pluies, l'inondation en milieu urbain et en milieu rural, les sécheresses prolongées et l'élévation du niveau des mers occasionnant l'érosion côtière. Dans ce pays d'Afrique de l'Ouest, ces bouleversements climatiques menacent directement l'économie et la vie quotidienne de millions de citoyens ivoiriens.

Le secteur agricole, qui occupe 25% du PIB ivoirien¹, et qui emploie 50% des actifs et fait vivre les deux tiers de la population, est particulièrement vulnérable. Les productions de cacao, de café et de coton, essentielles aux exportations ivoiriennes, sont de plus en plus affectées par des conditions météorologiques imprévisibles. Cette instabilité menace la sécurité alimentaire du pays, les revenus des agriculteurs et, plus largement, l'équilibre socio-économique national.

Au-delà de l'agriculture, les ressources en eau et le secteur énergétique ivoirien, largement dépendant de l'hydroélectricité, subissent également les effets de la variabilité climatique. Les fluctuations des précipitations compromettent l'approvisionnement en électricité, entraînant des pannes fréquentes qui perturbent de bon déroulement des activités économiques du pays.

Conscient de cette situation critique, le gouvernement ivoirien a pris des mesures pour répondre aux défis climatiques. La signature de l'Accord de Paris en 2015 et l'engagement dans la mise en œuvre de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) sont des preuves de la volonté du pays de contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique. Toutefois, les actions ne peuvent se limiter aux seuls engagements internationaux. Il est impératif de développer des solutions locales et concrètes, capables de répondre aux réalités ivoiriennes.

Ce guide de bonnes pratiques vise à fournir aux communautés, aux acteurs économiques et aux décideurs des outils pour s'adapter aux changements climatiques. L'enjeu est de taille : il s'agit de transformer l'urgence climatique en une opportunité pour bâtir une Côte d'Ivoire résiliente et durable.

¹ Côte d'Ivoire | Cirad

2- Comprendre l'urgence Climatique

2-1- État actuel du climat global

Le Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC)² dans son rapport de 2023 mentionne que les augmentations des concentrations des GES bien mélangés dans l'atmosphère dues aux activités humaines est un fait établi, faisant de la décennie 2011-2020 la plus chaude depuis environ 125 000 ans. Au cours des six dernières décennies, les terres émergées et l'océan ont absorbées une proportion presque constante des émissions de CO₂ d'origine anthropiques (environ 56% par an à l'échelle globale) avec des différences régionales. Chacune des quatre (04) décennies a été successivement plus chaude que toutes celles qui l'ont précédée depuis 1850. Les précipitations moyennes à l'échelle mondiale sur les terres émergées ont probablement augmenté depuis 1950, avec un rythme plus rapide depuis les années 1980. Sur l'ensemble du globe, le niveau moyen de la mer s'est élevé de 0,20 m [0,15 à 0,25 m] entre 1901 et 2018. Le rythme moyen de cette élévation était de 1,3 mm/ an [0,6 à 2,1 mm/an] en 1901 et 1971. Il est passé à 1,9 mm/an [0,8 à 2,9 mm/an] entre 1971 et 2006, puis a encore augmenté pour atteindre 3,7 mm/an [3,2 à 4,2 mm/an] entre 2006 et 2018. Il est quasi-certain que la partie supérieure de l'océan mondial (0 - 700 m) s'est réchauffé depuis les années 1970 et il est extrêmement probable que l'influence humaine en est le principal facteur.

2-2- Signes tangibles des changements climatiques

En Côte d'Ivoire, les effets pervers des changements climatiques sont perceptibles à travers plusieurs phénomènes météorologiques inhabituels et extrêmes. En effet, en 2023, les cumules pluviométriques ont varié entre 1000 mm et plus de 1400 mm selon les régions. Les températures moyennes aussi ont augmenté de 1°C sur la période 1991 – 2020, indiquant une tendance forte au réchauffement climatique. Le niveau des mers est aussi en augmentation et le trait des côtes varient entre 0,5 m et 1 m par endroit le long du littoral (...). Si rien n'est fait, d'ici à 2050, le changement climatique devrait réduire le Produit Intérieur Brut (PIB) réel de 13 %. De même, les secteurs clés de l'énergie et du cacao ont le risque de connaître des contre-performances si aucune mesure n'est prise pour faire face aux impacts climatiques. Enfin, la Côte d'Ivoire n'est

² GIEC, 2021 ; changement climatique 2021, les bases scientifiques physiques ; contribution du groupe de travail 1 au sixième rapport d'évaluation du Groupe d'expert Intergouvernemental sur l'évolution du climat.

pas encore prête à faire face aux conséquences du changement climatique (Banque mondiale, 2023). En Août 2023, le récit des populations a montré que, les habitations et les édifices hôteliers sur les plages de Grand-Bassam et du village d'Azuretti ont été victime de la montée des eaux de mer. Les populations et les responsables des activités économiques installées sur la plage ont perdus d'importants équipements et infrastructures. Le trait de côte s'est avancé vers le continent entre 50 à 100 mètres en plusieurs endroit du littoral.

3- Raisons d'agir maintenant

La vulnérabilité future des écosystèmes au changement climatique sera fortement influencée par le développement passé, présent et futur de la société humaine, notamment par une consommation et une production globalement non durable et par des pressions démographiques croissantes. La crise climatique, entraînera la perte et la dégradation d'une grande partie des forêts du monde, des récifs coralliens et des zones humides côtières de faible altitude. Il est vrai que le développement agricole contribue à la sécurité alimentaire, toutefois, l'expansion agricole non durable, motivée en partie par des régimes alimentaires déséquilibrés est un facteur de risque pour la santé humaine et l'environnement. La vulnérabilité humaine à venir continuera de se concentrer là où les capacités des gouvernements locaux, municipaux et nationaux, des communautés et du secteur privé sont les moins à même de fournir des infrastructures et des services de base. Dans le cadre de la tendance mondiale de l'urbanisation, la vulnérabilité humaine se concentrera également dans les établissements informels et les petits établissements en croissance rapide (IPCC, 2022)³.

Les impacts des changements climatiques sont observés sur plusieurs écosystèmes et sur plusieurs systèmes humains dans le monde. Au niveau des écosystèmes, les impacts sont beaucoup plus perceptibles sur les terres émergées, les eaux douces et les océans. Sur les systèmes humains les impacts sont perceptibles.

³ IPCC, 2022: Summary for Policymakers [H.-O. Pörtner, D.C. Roberts, E.S. Poloczanska, K. Mintenbeck, M. Tignor, A. Alegría, M. Craig, S. Langsdorf, S. Löschke, V. Möller, A. Okem (eds.)]. In: *Climate Change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability. Contribution of Working Group II to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change* [H.-O. Pörtner, D.C. Roberts, M. Tignor, E.S. Poloczanska, K. Mintenbeck, A. Alegría, M. Craig, S. Langsdorf, S. Löschke, V. Möller, A. Okem, B. Rama (eds.)]. Cambridge University Press, Cambridge, UK and New York, NY, USA, pp. 3–33, doi:10.1017/9781009325844.001.

Figure 1 : Impacts des changements climatiques observés sur les écosystèmes

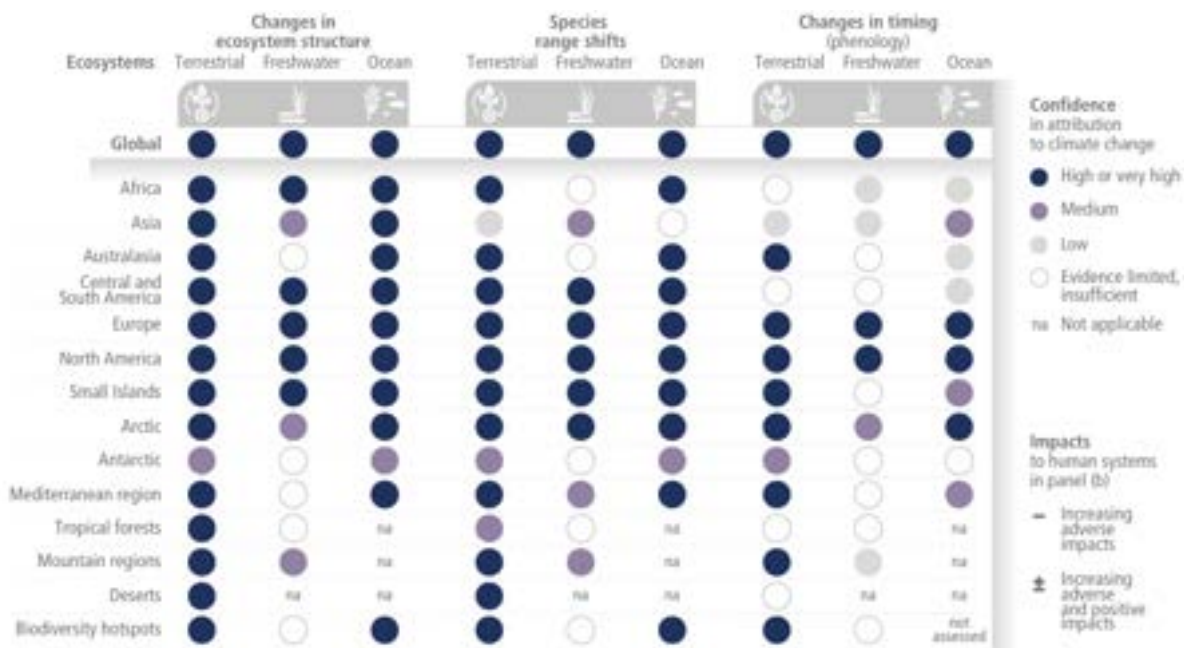
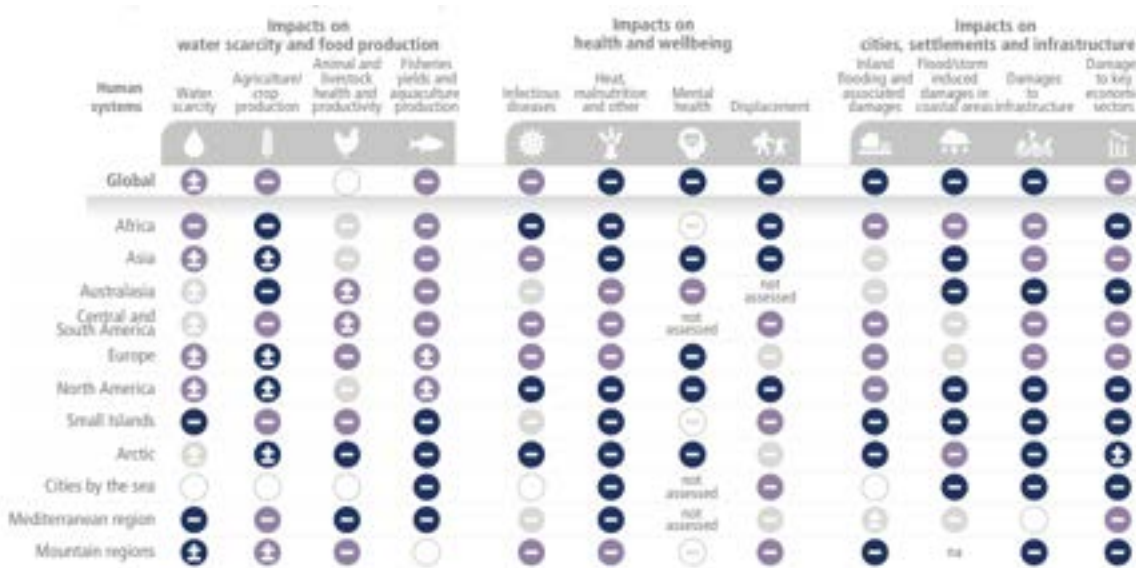


Figure 2 : Impacts des changements climatiques observés sur les systèmes humains



Source : IPCC, 2022⁴

En 2024, la Côte d'Ivoire a connu une avancée significative dans sa gouvernance climatique par la mise en place d'institutions pour une meilleure coordination de l'action climatique. Il s'agit notamment de la création de la Commission Nationale de Lutte contre les Changements Climatiques (CNLCC), en juin 2024 et du Bureau Marché

⁴ IPCC, 2022: Summary for Policymakers [H.-O. Pörtner, D.C. Roberts, E.S. Poloczanska, K. Mintenbeck, M. Tignor, A. Alegría, M. Craig, S. Langsdorf, S. Löschke, V. Möller, A. Okem (eds.)]. In: Climate Change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability. Contribution of Working Group II to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change [H.-O. Pörtner, D.C. Roberts, M. Tignor, E.S. Poloczanska, K. Mintenbeck, A. Alegría, M. Craig, S. Langsdorf, S. Löschke, V. Möller, A. Okem, B. Rama (eds.)]. Cambridge University Press, Cambridge, UK and New York, NY, USA, pp. 3–33, doi:10.1017/9781009325844.001.

Carbone (BMC) en août 2024. Toutefois, malgré ces avancées, la Côte d'Ivoire n'est toujours pas encore prête à faire face aux conséquences des changements climatiques. Sa capacité d'adaptation en est encore à ses balbutiements, ses institutions et sa coordination de l'action en faveur du climat sont fragmentaires, et ses politiques et programmes ne sont pas à la hauteur du défi climatique auquel sont confrontées les populations vulnérables. Entre-temps, la mise en œuvre des stratégies et plans existants reste limitée. Les composantes réglementaires, institutionnelles et climatiques nécessaires à la gestion des impacts climatiques doivent être revues ou mises en place. Certes, la croissance du secteur privé a connu une tendance positive, mais elle n'atteint pas encore son potentiel en termes de portée et d'échelle, si bien qu'elle doit encore se développer pour jouer son rôle essentiel à l'adaptation aux effets du changement climatique et à leur atténuation (Groupe de la banque mondiale, 2023).

4- Objectifs du guide

L'objectif du guide de bonnes pratiques est de fournir des recommandations concrètes pour agir efficacement face aux changements climatiques. Il vise à sensibiliser les acteurs sur l'importance de l'adaptation et de l'atténuation, à orienter les actions à différents niveaux pour réduire l'empreinte carbone et renforcer la résilience, et à promouvoir une transition juste qui prenne en compte les besoins des populations vulnérables. Le guide encourage également l'échange d'expériences entre parties prenantes et incite à des engagements concrets en matière de lutte contre le changement climatique, créant ainsi un cadre de référence pour des actions coordonnées vers une transition écologique et un avenir durable.

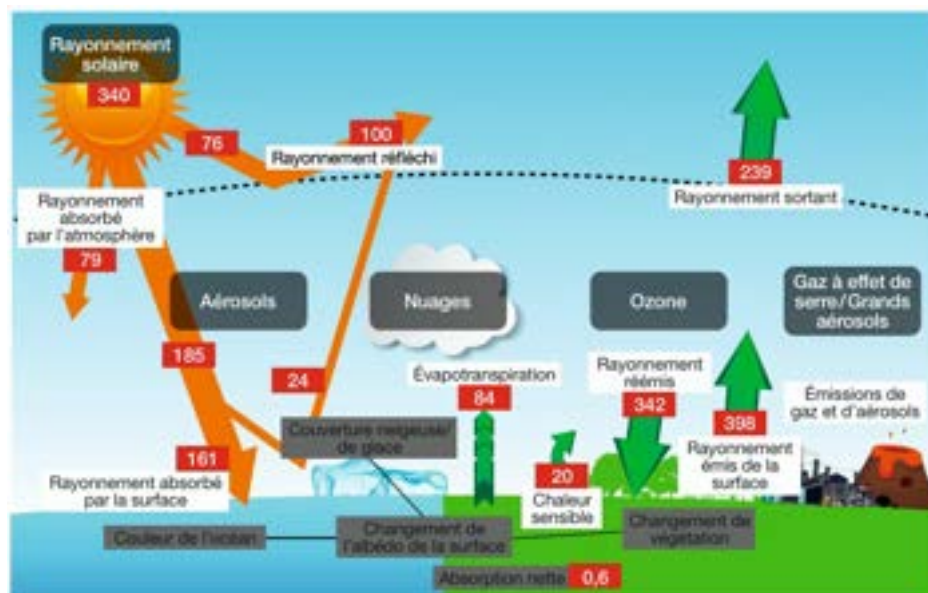
CHAPITRE 1 : COMPRENDRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

I- Fondamentaux sur les changements climatiques

I-1- Effet de Serre naturel et actions anthropiques responsable du réchauffement du climat

Certains gaz présents naturellement dans l’atmosphère terrestre contribuent à retenir la chaleur près de la surface de la Terre. Ils sont appelés « Gaz à Effet de Serre (GES) ». Ils sont essentiellement formés de vapeur d’eau, de Dioxyde de carbone ou gaz carbonique (CO₂), du Méthane (CH₄), du Protoxyde d’azote (N₂O) et de l’Ozone (O₃) (Figure 3). Sans ces gaz, la température moyenne sur la Terre serait de -18°C, et la vie telle que nous la connaissons deviendrait impossible. Les GES retiennent dans les basses couches de l’atmosphère, une partie du rayonnement infrarouge émis vers l’espace par la surface de la Terre, réchauffée par le soleil. Appelée « effet de serre », ce processus naturel a permis le développement et le maintien de la vie sur Terre. Depuis environ deux siècles, les concentrations atmosphériques de certains gaz se sont toutefois mises à augmenter, alors qu’elles étaient plutôt stables auparavant (Gouvernement du Québec, 2024)⁵.

Figure 3 : L’effet de serre naturel et ses perturbations par les activités humaines



Note explicative de la figure : La Terre reçoit en permanence de l'énergie du soleil. La partie de cette énergie qui n'est pas réfléchiée par l'atmosphère notamment les nuages, ou la surface terrestre (océans et continents) est absorbée par la surface terrestre qui se réchauffe en l'absorbant. En contrepartie, les surfaces et l'atmosphère émettent du rayonnement infrarouge d'autant plus intense que les

⁵ Gouvernement du Québec, 2024 ; les gaz à effet de serre, qu'est-ce que c'est ? 1p

surfaces sont plus intenses que les surfaces sont chaudes. Une partie de ce rayonnement est absorbée par certains gaz et par les nuages puis réémise vers la surface, ce qui contribue à la réchauffer. Ce phénomène est appelé l'effet de serre.

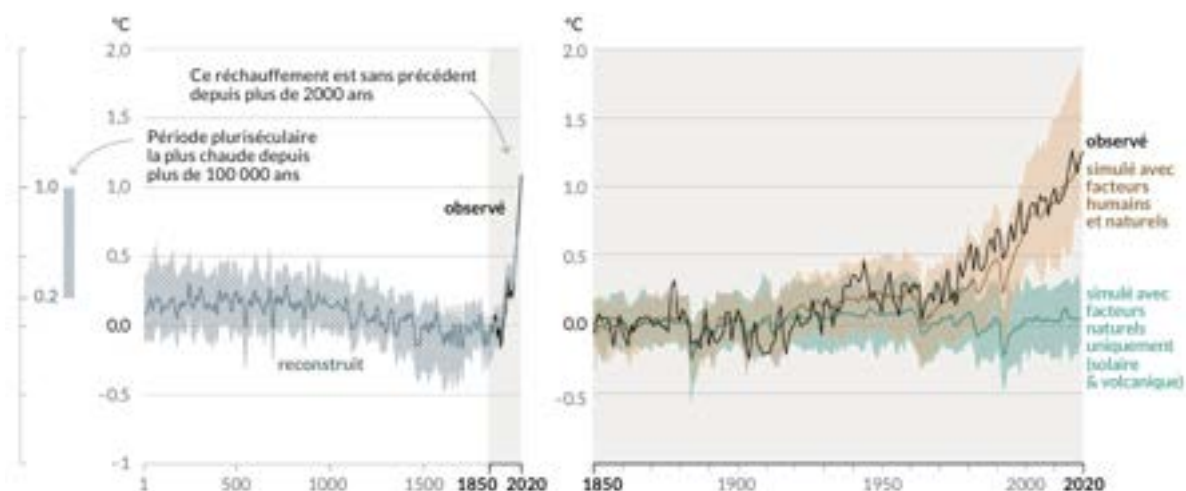
Source : météo-France ; Giec, 1^{er} groupe de travail, 2013, dans Ministère de la transition écologique, 2022⁶

Depuis le début de la révolution industrielle, vers 1750, l'effet de serre s'est amplifié par le rejet de quantités importantes de GES dans l'atmosphère. L'utilisation massive de combustible fossile comme le pétrole, le charbon ou le gaz naturel, la déforestation, certains procédés industriels et des pratiques agricoles ainsi que l'enfouissement des déchets ont notamment joué un rôle majeur dans l'augmentation des émissions des GES. Il est vrai que le CO₂ est le gaz qui a le plus petit pouvoir de réchauffement global, mais il reste celui qui a contribué le plus au réchauffement climatique depuis 1750 du fait des importantes quantité émises.

Aujourd'hui, il n'est plus à prouver que l'influence humaine est le premier facteur responsable des changements climatiques à un rythme sans précédent depuis au moins 2000 ans. La figure 4 montre que les températures les plus élevées ont été enregistrée au cours de la période de 1850 à 2020. Il s'agit bien de l'ère industrielle avec le début des révolutions industrielles caractérisées par la production de biens manufacturés à grande échelle. C'est donc le début de l'accélération du niveau d'émission des GES dans l'atmosphère. De 1990 à 2020, la température de la planète est restée en constante croissance tout en justifiant l'importante responsabilité des facteurs humains (Figure 4b).

⁶ Ministère de la transition écologique, 2022 ; chiffres clés du climat, France, Europe, Monde, 92p

Figure 4 : Changement de la température à la surface du globe par rapport à la période 1850 - 1900

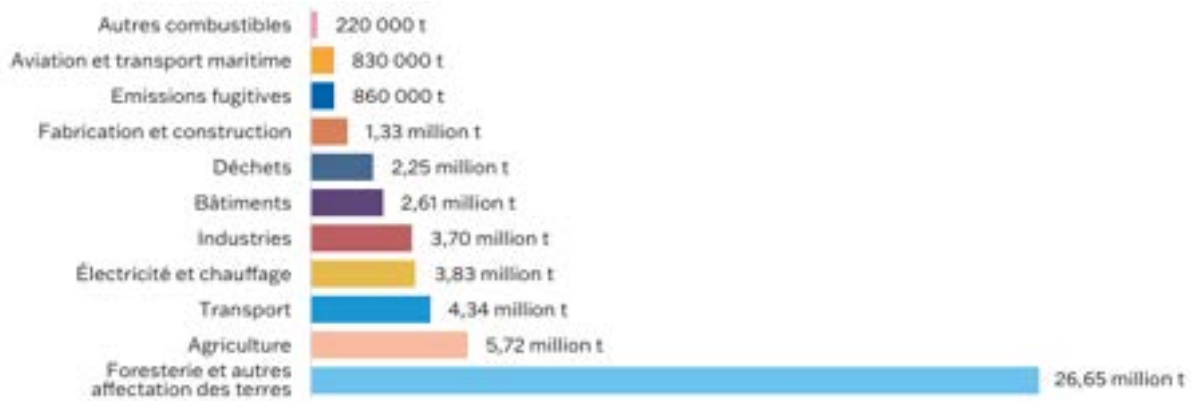


- a) Changement de la température à la surface du globe (moyenne décennale) reconstruit (1 – 2000) et observé (1850 – 2020). b) Changement de la température à la surface du globe (moyenne annuelle) observé et simulé en considérant les facteurs humains et naturels et les facteurs naturels uniquement (1850 – 2020 pour les deux).

La Côte d'Ivoire émet très peu de gaz à effet de serre par rapport à l'échelle mondiale, avec environ 52 millions de tonnes d'équivalent dioxyde de carbone (CO₂ e), soit deux tonnes de CO₂ e par habitant en 2019. Les émissions de GES sont inférieures à la moyenne subsaharienne, estimée à 3,3 tCO₂ e par habitant, et la part de la Côte d'Ivoire dans le total des émissions mondiales de CO₂ est très faible (0,1 pour cent). Les émissions de CO₂ représentaient 70 pour cent des émissions totales de GES en 2019, le CH₄ étant responsable de 15 pour cent, le N₂O représentant 6 pour cent et les gaz fluorés 7 pour cent. Les émissions de méthane proviennent principalement de l'agriculture (3,28 mtCO₂ e), des déchets (2,2 mtCO₂ e) et des émissions liées à l'énergie (2,3 mtCO₂ e). Le secteur de l'agriculture, la foresterie et autres affectations des terres (AFAT) est celui qui contribue le plus aux émissions de gaz à effet de serre, à hauteur de 62 pour cent (Figure 5). L'agriculture est le principal responsable des émissions de CH₄ et de N₂O. Le secteur de l'énergie, quant à lui, est responsable de 25 pour cent des émissions totales, soit un taux par habitant de 0,51 tonne de CO₂ e (Groupe de la Banque Mondiale, 2023) ⁷.

⁷ Groupe de la Banque mondiale, 2023 ; rapport national sur le climat et le développement,

Figure 5 : Profil des GES par secteur en CO₂ e en en Côte d'Ivoire, 2019



Source : Groupe de la Banque mondiale, 2023

I-2- Conséquences des changements climatiques

A l'échelle mondiale, la hausse des températures du fait des changements climatiques présente d'importantes conséquences. Il s'agit notamment des la pénurie d'eau dans les zones arides, l'érosion des sols, les pertes de la végétation, les dommages causés par les feux incontrôlés, la dégradation du pergélisol, la baisse du rendement des cultures dans les tropiques, l'instabilité de l'approvisionnement alimentaire. Ainsi, les systèmes menacés sont les denrées alimentaires, les moyens de subsistances, la valeur des terres, la santé humaine, la santé des écosystèmes et les infrastructures (Figure 6).

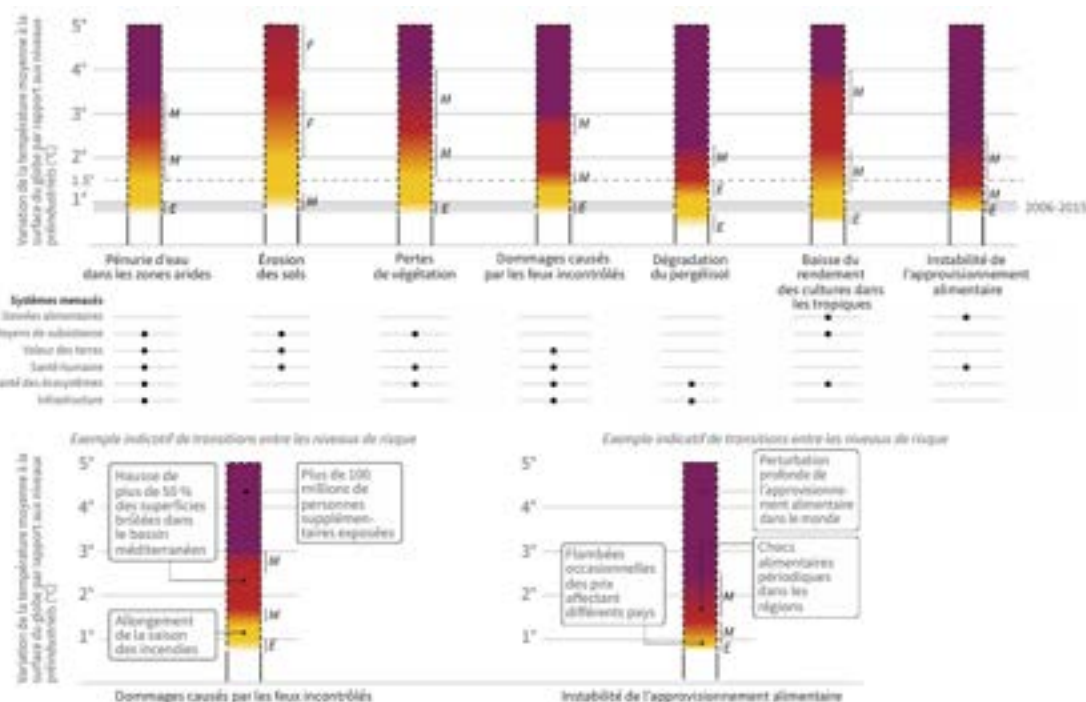


Figure 6 : Risques pour les populations humaines et les écosystèmes posés par les effets du changement climatique sur les processus terrestres. Source : GIEC, 2020⁸

En Côte d'Ivoire, les secteurs de la santé et de l'assainissement sont menacés par les changements climatiques en raison de la fréquence accrue de la chaleur, des inondations, de la sécheresse et des tempêtes. Les principaux enjeux sanitaires de la Côte d'Ivoire sont la morbidité et la mortalité résultant des maladies respiratoires, du VIH / sida, de la tuberculose, des maladies à vecteur telles que le paludisme et des impacts des événements météorologiques extrêmes (inondations, etc.) tels que les blessures, la mortalité ou les maladies d'origine hydrique comme la diarrhée. Depuis plusieurs décennies, le secteur de l'eau en Côte d'Ivoire connaît une régression de la disponibilité. Si l'on tient compte de la croissance démographique, la disponibilité de l'eau par habitant en Côte d'Ivoire devrait baisser de 55 % d'ici à 2080 par rapport à l'année 2000. La disponibilité de l'eau pourrait baisser de 20% dans certaines parties du sud de la Côte d'Ivoire. Dans le secteur agricole, les petits exploitants de Côte d'Ivoire sont de plus en plus confrontés à l'incertitude et à la variabilité des conditions météorologiques qui résultent du changement climatique. Sachant que les cultures sont principalement pluviales, les rendements dépendent de la disponibilité de l'eau de pluie et sont sujets à la sécheresse. Le changement climatique aura un impact négatif sur les rendements du maïs, du mil et du sorgho. **Le secteur des infrastructures** n'est pas épargné par les effets des changements climatiques. La hausse des précipitations pourrait entraîner l'inondation des routes et des voies ferrées, particulièrement dans les zones côtières de faible altitude, tandis que la hausse des températures provoque des fissures et une dégradation plus rapide des routes, des ponts et des structures de protection. Les écosystèmes sont naturellement impactés par les hausses et les baisses de température. Avec la hausse des températures et l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des sécheresses, la probabilité que les zones humides et les réseaux fluviaux se transforment en d'autres écosystèmes augmente, les populations de plantes étant remplacées par d'autres et les animaux perdant leurs habitats⁹.

⁸ GIEC, 2020 ; Changement climatique et terres émergées, 39p

⁹ GIZ, Profil des risques climatiques : Côte d'Ivoire.

II- Actions à mener par secteur

En s'appuyant sur les Contributions Déterminées au niveau National (CDN), les secteurs d'activités émettrices d'émissions de Gaz à effet de serre sont : Energie, la Foresterie, Agriculture, Déchets.

II.1. Secteur Energie

Comment l'utilisation d'Energie contribue-t-elle aux changements climatiques

L'utilisation de l'énergie contribue de manière significative aux changements climatiques par l'émission de gaz à effet de serre (GES) qui piègent la chaleur dans l'atmosphère, provoquant ainsi un réchauffement global. Voici comment cela se produit la Combustion des énergies fossiles, la Production d'électricité, Transports, Industrie et bâtiments, Extraction et transport d'énergies fossiles. Il est crucial de démontrer qu'il est possible de développer un secteur énergétique durable sans compromettre la santé de la planète. Pour ce faire, il faut :

- expliquer aux consommateurs et aux entreprises les conséquences des énergies fossiles sur le climat et la santé publique ;
- montrer qu'il est possible de produire de l'énergie de manière plus propre en investissant dans les énergies renouvelables ;
- former les acteurs du secteur de l'énergie à l'utilisation et à l'entretien des technologies vertes comme l'énergie solaire, éolienne et hydraulique ;
- mettre en place des infrastructures adaptées pour faciliter l'accès à des sources d'énergie renouvelable dans les zones rurales et urbaines ;
- sensibiliser aux avantages de l'efficacité énergétique et des technologies permettant de réduire la consommation d'énergie ;
- promouvoir des politiques incitatives pour encourager la transition énergétique vers des alternatives plus écologiques.

Les centrales à charbon et à gaz génèrent de grandes quantités de dioxyde de carbone (CO₂), un gaz à effet de serre majeur.

La production d'énergie à partir de sources non renouvelables contribue à la dégradation des écosystèmes locaux et à la pollution de l'air.

II.2- Secteur Forêt

Comment la déforestation contribue-t-elle au changement climatique ?

Les arbres et autres espèces végétales qui constituent la forêt stockent le carbone tout au long de leur processus de développement. Une fois les arbres coupés ou la forêt dégradée, le carbone emmagasiné sera libéré dans l'atmosphère soit par la décomposition du tronc, des branches des feuilles et des fleurs, c'est un processus lent selon la taille de l'arbre et des conditions climatiques dans l'environnement.

Lorsque le feu est mis à la forêt, le carbone emmagasiné par les arbres ou autre végétation se libère très rapidement dans l'atmosphère à travers la fumée qui se dégage. Les feux de forêt constituent le facteur le plus prépondérant des émissions de carbone dans le secteur forêt.

Quel rôle joue la forêt dans la lutte contre les changements climatiques ?

La forêt est un réservoir de carbone parce qu'elle absorbe et stocke le carbone de l'atmosphère à travers le phénomène de la photosynthèse. Reforester les espaces boisés revient à renforcer le potentiel de séquestration du carbone par l'écosystème forestier.

Que faire pour restaurer la couverture forestière ?

- Renforcer la protection des parcs nationaux, les réserves naturelles et des forêts classées ;
- Monter la nécessité de protéger les forêts communautaires auprès des populations rurales ;
- Former les agriculteurs aux techniques de pratique de l'agroforesterie ;
- Changer le paradigme de production agricole actuellement dominé par des cultures sur brûlis au profit de nouvelles techniques agricoles moins agressives des forêts ;
- Combattre les feux de forêt incontrôlés ;
- Renforcer les activités de plantation d'arbres ;
- Encourager au développement des forêts urbaines et périurbaines.

II-2- Secteur agriculture et élevage

Comment l'agriculture contribue-t-elle au changement climatique ?

Pour pratiquer l'agriculture sur brûlis, les paysans défrichent la végétation, coupent la forêt et mettent le feu. À travers la décomposition de la végétation et le feu à la broussaille défrichée, le carbone est émis dans l'atmosphère. Certaines cultures telles que la riziculture, est démontrée par la science comme l'une des sources fondamentales d'émission du méthane (CH₄) qui est un gaz à effet de serre à fort pouvoir de réchauffement de l'atmosphère donc responsable du changement climatique.

De même que les forêts, les sols constituent des réservoirs de GES. Lors de la pratique agricole, le carbone emmagasiné dans le sol est libéré dans l'atmosphère. Dans le monde, on estime que les trente premiers centimètres de sol représentent un réservoir

de carbone 2 à 3 fois plus important que la biomasse végétale ou l'atmosphère. Les sols contribuent aussi très fortement aux émissions de N₂O via la fertilisation azotée, et de CH₄ en zones humides. Les activités humaines peuvent affecter fortement et rapidement les sols et les émissions de gaz à effet de serre par :

- Les changements d'occupation des sols comme la mise en culture d'une prairie ou l'artificialisation qui aboutiront à un déstockage de C et à des émissions accrues de N₂O.
- L'effet des pratiques des agriculteurs et des forestiers sur la productivité végétale et la gestion des apports de fertilisants (ex : fertilisation azotée, couverture du sol en hiver), l'aération du sol (ex : tassement du sol), le retour au sol de matières organiques (ex : apports de composts, exportation des pailles, gestion des rémanents forestiers) et la minéralisation des matières organiques du sol (ex : travail du sol).

Que faire pour éviter les émissions issues de l'agriculture ?

En Côte d'Ivoire, l'agriculture est largement dominée par la pratique de culture sur brulis. Il est indispensable de prouver aux agriculteurs qu'il est possible de pratiquer l'agriculture sans mettre le feu à la brousaille. Pour se faire, il faut :

- Montrer les conséquences de la pratique de l'agriculture sur brulis aux paysans ;
 - Prouver aux paysans qu'il est possible de pratiquer l'agriculture sans déforester ;
 - Former à la pratique de l'agroforesterie ;
 - Mettre à disposition des communautés rurales, les plants d'arbres pour pratiquer l'agroforesterie ;
 - Montrer les conséquences de l'utilisation des engrais chimiques ;
 - Formation des agriculteurs à la production d'engrais organiques. :
- **L'élevage bovin** génère du méthane (CH₄) par fermentation entérique.
 - **La riziculture**, pratiquée dans des zones inondées, produit également du méthane (CH₄).
 - Conséquences : Hausse des températures, événements extrêmes, perte de biodiversité.

II-3- Secteur déchet

La gestion des déchets représente un défi majeur, tant pour la protection de l'environnement que pour la lutte contre les changements climatiques. Les activités liées au traitement des déchets génèrent des impacts significatifs :

Production de méthane (CH₄) : Les décharges à ciel ouvert, fréquentes dans de nombreuses régions, produisent du méthane lors de la décomposition des matières organiques en l'absence d'oxygène. Le méthane est un gaz à effet de serre environ 25 fois plus puissant que le dioxyde de carbone (CO₂) sur une période de 100 ans.

Incinération non contrôlée : La combustion non réglementée des déchets, souvent pratiquée pour réduire leur volume, libère des substances toxiques dans l'air, notamment des particules fines, des dioxines et des gaz à effet de serre. Ces émissions nuisent à la qualité de l'air et augmentent les risques pour la santé humaine.

Traitement des eaux usées : Les eaux usées, qu'elles soient domestiques ou industrielles, dégagent également des gaz à effet de serre, notamment du méthane et du protoxyde d'azote (N₂O), lorsque leur traitement est inadéquat. De plus, les rejets non traités polluent les écosystèmes aquatiques et les nappes phréatiques.

Solutions envisagées pour limiter l'impact du secteur des déchets sur le climat, des solutions existent :

Développement des infrastructures de gestion des déchets : Créer des sites d'enfouissement contrôlés et des centres de compostage pour réduire les émissions de méthane.

Valorisation des déchets : Encourager le recyclage, la réutilisation et la production de biogaz à partir des déchets organiques.

Traitement avancé des eaux usées : Investir dans des technologies modernes pour limiter les émissions de gaz à effet de serre issues des eaux usées.

Sensibilisation et réglementation : Promouvoir des politiques publiques incitant à une gestion durable des déchets et sensibiliser les populations aux pratiques écoresponsables.

La gestion des déchets est une problématique majeure :

- Les décharges à ciel ouvert produisent du méthane, un puissant gaz à effet de serre.
- L'incinération non contrôlée libère des polluants nocifs pour l'environnement et la santé.
- Traitement et rejets des eaux usées domestiques et industrielles.

III- Scénarios futurs, coûts de l'inaction et inégalité climatique

III-1- Scénarios futurs et coût de l'inaction

Située au cœur de la région côtière de l'Afrique de l'Ouest, la Côte d'Ivoire bénéficie d'un climat tropical au sud et d'un climat de savane au nord, avec des températures moyennes annuelles comprises entre 25 et 27°C sur l'ensemble du territoire. Les précipitations annuelles varient entre 1 000 et 1 600 mm, atteignant des niveaux plus élevés dans les régions nord et sud, et plus faibles dans le centre. Une analyse

climatique fondée sur un zonage spatial identifie trois grandes zones : le climat tropical de savane au nord, la zone côtière urbanisée au sud, et la zone tropicale du sud-ouest.

À l'horizon 2050, les températures devraient augmenter de 1 à 4°C au nord et de 1 à 3°C au sud. Bien que les projections des précipitations soient moins précises, des changements dans le début et la fin de la saison des pluies sont attendus. Cette hausse des températures accentuera l'évapotranspiration potentielle, tandis que l'élévation des niveaux et de la température de la mer augmentera les risques d'inondations, d'érosion côtière, et de vagues de chaleur marine plus fréquentes et intenses.

Par ailleurs, des risques plus larges, difficiles à modéliser, soulèvent des inquiétudes pour l'avenir. Parmi ces points critiques figurent des perturbations majeures, telles que l'altération du mécanisme atmosphérique de la mousson ouest-africaine, qui pourraient avoir des répercussions profondes sur le climat régional.

III-2- inégalités climatiques

Les agriculteurs et les communautés côtières, sont les plus touchées par les effets du changement climatique, bien qu'ils contribuent peu aux émissions mondiales de gaz à effet de serre. Ces groupes subissent les impacts des sécheresses, des inondations et de la dégradation des ressources naturelles. Cela met en lumière la nécessité d'une justice climatique : il est essentiel de renforcer l'adaptabilité de ces populations en leur offrant un meilleur accès aux ressources, aux technologies et aux financements.

Notre pays fait face à des impacts disproportionnés du réchauffement climatique, malgré sa faible contribution aux émissions mondiales. Les secteurs essentiels tels que l'agriculture, l'élevage, la pêche, la santé, la forêt et les infrastructures urbaines sont gravement affectés, et le manque de capacités d'adaptation amplifie la vulnérabilité de ces pays. Il est crucial d'adopter des politiques climatiques inclusives pour une transition équitable.

CHAPITRE 2 : ACTIONS INDIVIDUELLES ET MODES DE VIE

II-1- Réduire son empreinte carbone

○ Réduire la consommation d'énergie :

L'efficacité énergétique des logements est essentielle pour limiter la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre.

- **Isolation** : Utiliser des matériaux locaux comme la terre cuite ou le bambou pour isoler les bâtiments et réduire l'utilisation de la climatisation.
- **Appareils économes** : Privilégier les lampes LED et les appareils labellisés basse consommation.
- **Solutions renouvelables** : Installer des panneaux solaires pour l'énergie domestique.
- **Éco-gestes** : Éteindre les appareils en veille, réduire l'usage des climatiseurs, et maximiser la ventilation naturelle.
 - **Modes de transport durables : vélo, transports publics, mobilité électrique.**

Adopter des modes de transport durables est un levier clé pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et améliorer la qualité de vie en Côte d'Ivoire.

- **Vélo** : Encourager l'usage du vélo pour les trajets courts grâce à l'aménagement de pistes cyclables sécurisées.
- **Transports publics** : Développer et moderniser les réseaux de bus et de trains pour offrir une alternative abordable et écologique à la voiture individuelle.
- **Mobilité électrique** : Promouvoir l'utilisation de véhicules électriques ou hybrides en mettant en place des incitations financières et des infrastructures de recharge adaptées.
 - **Consommation responsable : Produits locaux, alimentaires, moins de viande.**

Adopter une Consommation Responsable

La consommation responsable favorise un mode de vie durable en réduisant l'empreinte écologique et en soutenant les économies locales.

- **Produits locaux** : Privilégier les produits fabriqués ou cultivés localement pour réduire les émissions liées au transport et encourager l'économie ivoirienne.
- **Alimentation durable** : Consommer des aliments de saison, éviter le gaspillage alimentaire et soutenir l'agriculture biologique.
- **Réduire la consommation de viande** : Diminuer l'apport en viande, notamment rouge, pour limiter les émissions de gaz à effet de serre liées à l'élevage intensif.

II-2- Orientation vers un mode de vie zéro déchet

▪ Réduire et Trier ses Déchets

Une gestion efficace des déchets contribue à protéger l'environnement et à limiter les émissions de gaz à effet de serre.

- **Réduction des déchets** : Privilégier les produits réutilisables, éviter les emballages excessifs, et adopter des pratiques d'achat responsables.
- **Trier pour recycler** : Séparer les déchets recyclables (plastiques, verre, papier) pour leur valorisation dans les filières appropriées.
- **Compostage** : Transformer les déchets organiques (épluchures, restes alimentaires) en compost pour enrichir les sols de manière écologique.

▪ Privilégier les produits durables et réparer au lieu de remplacer

Adopter des habitudes de consommation axées sur la durabilité permet de réduire les déchets et de préserver les ressources naturelles.

- **Produits durables** : Choisir des articles de qualité, conçus pour durer, afin de limiter les remplacements fréquents.
- **Réparer** : Encourager la réparation des équipements, vêtements et appareils électroniques grâce à des ateliers locaux ou des guides en ligne.
- **Acheter d'occasion** : Privilégier les biens de seconde main pour prolonger leur cycle de vie.

II-3- Sensibiliser et éduquer son entourage

▪ Sensibiliser par des Ateliers et Discussions sur les Enjeux Climatiques

Créer des espaces d'échange et de formation est essentiel pour informer et mobiliser les communautés face aux défis climatiques.

- **Ateliers éducatifs** : Proposer des activités pratiques sur des thèmes comme le recyclage, la réduction de l'empreinte carbone ou l'efficacité énergétique.
- **Discussions communautaires** : Organiser des débats ouverts pour partager des expériences, identifier des solutions locales et renforcer l'engagement collectif.
- **Sensibilisation des jeunes** : Impliquer les écoles et universités pour éduquer les nouvelles générations aux problématiques climatiques.

▪ Partager des Ressources et Bonnes Pratiques

La diffusion de connaissances et d'astuces pratiques est un moyen efficace de sensibiliser et d'inciter à l'action face au changement climatique.

- **Via les réseaux sociaux** : Publier des infographies, vidéos et témoignages sur des gestes simples pour réduire son empreinte carbone.

- **Événements locaux** : Organiser des campagnes ou stands d'information dans les marchés, écoles, et espaces communautaires.
- **Groupes d'échange** : Créer des communautés locales (en ligne ou en personne) pour partager des conseils sur des thèmes comme le compostage, les économies d'énergie ou la consommation responsable.

CHAPITRE 3 : ACTIONS COLLECTIVES ET COMMUNAUTAIRES

III-1- S'engager au niveau local

▪ Participer à des Initiatives Locales

S'impliquer dans des projets communautaires est un moyen concret d'agir pour l'environnement tout en renforçant les liens sociaux.

- **Jardins communautaires** : Contribuer à la création et l'entretien de jardins partagés pour promouvoir l'agriculture urbaine et sensibiliser à l'importance des écosystèmes locaux.
- **Nettoyage de quartier** : Organiser ou participer à des opérations de ramassage des déchets pour maintenir les espaces publics propres et encourager la gestion responsable des déchets.
- **Projets de reboisement** : Prendre part à des campagnes locales de plantation d'arbres pour restaurer les écosystèmes et lutter contre la déforestation.

▪ Encourager les Projets Communautaires

Les projets communautaires permettent d'agir collectivement pour lutter contre les effets du changement climatique tout en renforçant la résilience locale.

- **Énergie partagée** : Installer des panneaux solaires collectifs ou des mini-réseaux électriques dans les communautés rurales pour fournir une énergie propre et abordable.
- **Reforestation locale** : Lancer des campagnes de plantation d'arbres en impliquant les habitants pour restaurer les sols, protéger la biodiversité et capturer le carbone.
- **Agriculture durable** : Promouvoir des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, comme les jardins communautaires ou les coopératives agricoles.

III-2- Coopération entre individus et organisations locales

▪ Encourager la Collaboration pour des Projets Écologiques

La coopération entre citoyens, entreprises et autorités locales est essentielle pour réaliser des projets écologiques efficaces et durables.

- **Projets collaboratifs** : Créer des partenariats entre les communautés locales, les entreprises et les pouvoirs publics pour financer et mettre en œuvre des initiatives écologiques, comme le recyclage ou les énergies renouvelables.
- **Initiatives locales de durabilité** : Encourager les entreprises à adopter des pratiques responsables et à soutenir des projets locaux tels que la gestion des déchets, la réduction de la consommation d'énergie ou la promotion des transports durables.

- **Sensibilisation collective** : Organiser des forums, ateliers et événements où chaque acteur peut partager ses connaissances, ressources et idées pour promouvoir une transition verte.
 - **Plaidoyer pour des Aménagements Verts dans les Villes**

Les aménagements verts urbains sont essentiels pour améliorer la qualité de vie en ville, lutter contre les effets du changement climatique et préserver la biodiversité.

- **Parcs et espaces verts** : Encourager la création de parcs urbains, jardins publics et espaces verts pour réduire la pollution, offrir des lieux de détente, et améliorer la qualité de l'air.
- **Végétalisation des infrastructures** : Promouvoir l'intégration de la végétation dans les bâtiments, les toits et les murs, afin de réduire les îlots de chaleur urbains et améliorer l'isolation thermique des bâtiments.
- **Infrastructures résilientes** : Plaider pour des aménagements urbains prenant en compte la gestion durable des eaux pluviales, le verdissement des rues et la plantation d'arbres pour lutter contre les inondations et l'érosion.

III-3- Renforcer la résilience des communautés

- **Sensibiliser et Former aux Risques Climatiques Locaux**

La sensibilisation et la formation aux risques climatiques locaux sont essentielles pour préparer les communautés et réduire leur vulnérabilité face aux impacts du changement climatique.

- **Campagnes de sensibilisation** : Organiser des sessions d'information pour informer les populations sur les risques climatiques spécifiques à leur région (sécheresses, inondations, vagues de chaleur) et les actions à entreprendre pour se protéger.
- **Ateliers pratiques** : Former les citoyens, les autorités locales et les entreprises aux pratiques de résilience climatique, comme la gestion de l'eau, la construction d'infrastructures résistantes ou la gestion des ressources naturelles.
- **Simulations de catastrophes** : Réaliser des exercices de simulation d'événements climatiques extrêmes pour préparer les communautés à réagir rapidement et efficacement en cas de crise.

III-4- Créer des Systèmes d'Alerte Précoce et de Réponse aux Catastrophes Naturelles

Les systèmes d'alerte précoce sont essentiels pour minimiser les pertes humaines et matérielles lors de catastrophes naturelles liées au changement climatique.

- **Systèmes d'alerte météorologique** : Mettre en place des technologies de suivi météorologique pour prédire les phénomènes climatiques extrêmes (inondations, tempêtes, vagues de chaleur) et alerter les populations à l'avance.

- **Réseaux de communication** : Développer des canaux de communication fiables (SMS, radios locales, applications mobiles) pour diffuser rapidement les alertes et les consignes de sécurité aux communautés vulnérables.
- **Plans de réponse communautaire** : Former les autorités locales et les citoyens à la gestion des urgences, en définissant des procédures de secours et des points de rassemblement sûrs.
- **Renforcement des infrastructures** : Améliorer les infrastructures pour qu'elles soient résistantes aux catastrophes, comme les digues pour prévenir les inondations et les abris pour les populations déplacées.

CHAPITRE 4 : ACTIONS DES ENTREPRISES ET RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

IV-1- Réduire l'empreinte environnementale des entreprises

▪ **Efficacité Énergétique, Gestion des Ressources et Réduction des Déchets : Un Engagement RSE**

Les entreprises doivent intégrer des pratiques durables dans leur stratégie **Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)** pour réduire leur empreinte écologique et améliorer leur performance.

- **Efficacité énergétique** : Optimiser l'utilisation de l'énergie, adopter des équipements à faible consommation et intégrer les énergies renouvelables pour réduire l'empreinte carbone.
- **Gestion des ressources** : Favoriser le recyclage, la réutilisation des matériaux et l'éco-conception pour préserver les ressources naturelles et améliorer la durabilité des produits.
- **Réduction des déchets** : Minimiser les déchets industriels à la source, développer des systèmes de recyclage et valoriser les déchets pour les réutiliser dans le processus de production.

IV-2- Favoriser les Énergies Renouvelables dans les Activités de l'Entreprise

L'adoption des énergies renouvelables est essentielle pour une entreprise qui souhaite réduire son empreinte carbone et contribuer à la transition énergétique.

- **Investir dans les énergies renouvelables** : Intégrer des sources d'énergie renouvelables comme le solaire, l'éolien ou la biomasse dans les activités de l'entreprise pour alimenter ses opérations.
- **Optimisation de l'énergie** : Installer des systèmes d'énergie renouvelable, tels que des panneaux solaires ou des chaudières à biomasse, pour réduire la dépendance aux énergies fossiles.
- **Partenariats verts** : Collaborer avec des fournisseurs d'énergie renouvelable pour assurer une transition énergétique durable et fiable.

IV-3- Promouvoir l'économie circulaire

▪ **Encourager la réutilisation des matériaux, le recyclage et la durabilité des produits**

Les entreprises doivent adopter des pratiques circulaires pour réduire leur impact environnemental et promouvoir la durabilité.

- **Réutilisation des matériaux** : Intégrer la réutilisation dans les processus de production, en utilisant des matériaux recyclés ou réutilisables pour limiter l'extraction de nouvelles ressources.
- **Recyclage** : Mettre en place des systèmes de tri et de recyclage des déchets industriels pour réduire les déchets et réintroduire les matériaux dans la chaîne de production.

- **Durabilité des produits** : Concevoir des produits plus durables, réparables et recyclables, et privilégier les matériaux écologiques pour augmenter leur durée de vie.
 - **Intégrer les principes de l'économie circulaire dans les chaînes d'approvisionnement**

L'adoption de l'économie circulaire dans les chaînes d'approvisionnement permet de réduire les déchets, de maximiser l'utilisation des ressources et de minimiser l'empreinte environnementale.

- **Sélectionner des fournisseurs responsables** : Choisir des partenaires qui adoptent des pratiques durables et circulaires, comme la réutilisation des matériaux ou le recyclage.
- **Conception de produits circulaires** : Encourager la conception de produits qui peuvent être facilement réparés, réutilisés, ou recyclés en fin de vie, réduisant ainsi la dépendance aux ressources vierges.
- **Optimisation des ressources** : Mettre en place des pratiques pour récupérer les matériaux excédentaires et les intégrer dans de nouveaux processus de production, réduisant ainsi les déchets et la consommation de nouvelles ressources.

IV-4- Pratiques commerciales et transparence environnementale

- **Mettre en place des Rapports Environnementaux Transparents**

La transparence dans la communication des performances environnementales est essentielle pour renforcer la confiance des parties prenantes et démontrer l'engagement d'une entreprise envers la durabilité.

- **Suivi des performances environnementales** : Collecter et analyser des données sur la consommation d'énergie, la gestion des ressources, les émissions de gaz à effet de serre et la gestion des déchets.
- **Rapports réguliers** : Publier des rapports environnementaux clairs et détaillés sur les actions, les résultats obtenus et les objectifs futurs en matière de durabilité.
- **Certification et normes** : Se conformer aux normes internationales (comme ISO 14001 ou les normes GRI) pour garantir la crédibilité des rapports et la comparabilité des résultats.

- **Engager les Clients et Partenaires dans des Démarches Écoresponsables**

Impliquer les clients et les partenaires dans des initiatives écologiques permet de renforcer l'impact environnemental positif de l'entreprise et de favoriser une culture de durabilité partagée.

- **Sensibilisation des clients** : Informer et éduquer les clients sur les avantages des produits durables et des pratiques écologiques, comme le recyclage, la consommation responsable ou l'utilisation d'énergies renouvelables.
- **Incitations écologiques** : Offrir des incitations, comme des réductions ou des avantages, aux clients qui adoptent des comportements écoresponsables (réduction des emballages, utilisation de produits recyclables, etc.).
- **Collaboration avec des partenaires durables** : Sélectionner des fournisseurs et des partenaires qui partagent les mêmes valeurs écologiques, et travailler ensemble pour améliorer les processus, réduire l'empreinte carbone et promouvoir des pratiques durables dans toute la chaîne d'approvisionnement.

CHAPITRE 5 : POLITIQUES PUBLIQUES ET GOUVERNANCE

V-1- Initiatives internationales et nationales

V-1-1- Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC)

Adoptée en 1992, la CCNUCC est le principal traité international sur le changement climatique, visant à limiter les émissions de gaz à effet de serre et à aider les pays en développement à faire face aux impacts climatiques. Elle encourage la coopération internationale, la transparence et le financement climatique.

Objectifs :

- Stabiliser la concentration des GES dans l'atmosphère pour éviter un changement climatique dangereux.
- Renforcer les capacités d'adaptation des pays en développement.
- Promouvoir la coopération mondiale.

Mise en œuvre :

- Négociations continues entre 197 parties (pays).
- Mécanismes de financement, comme le Fonds vert pour le climat.

V-1-2- Accord de Paris

Adopté en 2015 lors de la COP21, l'Accord de Paris vise à limiter le réchauffement climatique à moins de 2°C, avec un objectif de 1,5°C. La Côte d'Ivoire a ratifié l'Accord de Paris en Octobre 2016.

Objectifs :

- Limiter le réchauffement à bien en dessous de 2°C, et idéalement à 1,5°C.
- Atteindre la neutralité carbone d'ici 2050-2070.
- Renforcer la résilience et le financement pour les pays vulnérables.
- Révision des engagements tous les cinq ans.

Mise en œuvre :

- **CDN** : Chaque pays soumet ses engagements de réduction des émissions (révisables tous les 5 ans).
- **Transparence** : Un cadre de suivi et de rapports est mis en place.
- **Financement** : Soutien financier des pays développés aux pays en développement.

V-2- Politiques nationales pour réduire les émissions en Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire a mis en place plusieurs politiques et structures pour lutter contre les changements climatiques et réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ces initiatives sont alignées avec les objectifs internationaux, notamment l'Accord de Paris, et visent à renforcer la résilience du pays face aux impacts climatiques.

V-2-1- Commission Nationale de Lutte contre les Changements Climatiques (CNLCC)

Créée en juin 2024, La CNLCC est une plateforme nationale de concertation et d'orientation regroupant tous les acteurs intervenant sur la problématique des changements climatiques. La CNLCC constitue pour les structures nationales et internationales intervenant sur la problématique des changements climatiques :

- Un organe de concertation et de coordination de référence sur la problématique des changements climatiques, au plan national et international ;
- Un appui institutionnel dans la recherche de financement.

Rôle :

- Élaborer et mettre en œuvre des stratégies nationales de réduction des émissions.
- Assurer la coordination des ministères et des acteurs privés dans les actions climatiques.

V-2-2- Bureau Marché Carbone (BMC)

Créé le 01 août 2024, Le Bureau Marché Carbone a été créé pour mettre en place un système national de réduction des émissions de GES et pour gérer les mécanismes de financement associés, notamment les crédits carbone.

Rôle :

- Développer et suivre les projets de réduction des émissions éligibles au marché carbone.
- Promouvoir la vente de crédits carbone générés par les projets de réduction des émissions, en particulier dans le secteur forestier et énergétique.

V-2-3- Plan National d'Adaptation (PNA)

Le PNA de la Côte d'Ivoire est un cadre stratégique qui identifie les vulnérabilités du pays aux effets du changement climatique et propose des mesures d'adaptation spécifiques pour chaque secteur (agriculture, santé, eau, etc.). La Côte d'Ivoire est à son premier Plan National d'Adaptation.

Objectifs :

- Identifier et prioriser les actions d'adaptation pour les communautés vulnérables.
- Mettre en place des infrastructures résilientes aux impacts climatiques.

V-2-4- Contributions Déterminées au niveau National (CDN)

Les CDN sont les engagements volontaires de chaque pays en matière de réduction des émissions de GES et d'adaptation. La Côte d'Ivoire a soumis sa première génération de CDN dans le cadre de l'Accord de Paris, avec des objectifs ambitieux pour réduire ses émissions et augmenter sa résilience face au changement climatique. En 2022, le pays a soumis sa deuxième génération des CDN et il se prépare à réviser cette CDN pour en faire la troisième génération.

Objectifs de la CDN :

- Réduire les émissions de GES de 28,25% d'ici 2030 (Première génération des CDN, en 2015) ;
- Réduire les émissions de GES de 30,41% d'ici 2030 (Deuxième génération des CDN en 2022) ;
- Renforcer les actions d'adaptation et soutenir les secteurs vulnérables.

V-3- Exemples de pays ayant réussi la réduction des émissions de GES

Certains pays ont mis en place des politiques efficaces pour réduire leurs émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), en se concentrant sur des secteurs clés tels que : l'énergie, la construction, et la mobilité. Voici deux exemples marquants :

V-3-1- La Suède : Transition Énergétique Réussie

La Suède est un modèle mondial de transition énergétique, ayant considérablement réduit ses émissions tout en maintenant une forte croissance économique. Le pays a fait le choix de miser sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

Mesures clés :

- **Énergies renouvelables** : La Suède a investi massivement dans l'hydroélectricité, le solaire, et l'éolien. Aujourd'hui, plus de 50% de sa consommation d'énergie provient de sources renouvelables.
- **Carbone neutre d'ici 2045** : La Suède s'est engagée à atteindre la neutralité carbone d'ici 2045, avec des actions ciblées sur la réduction des émissions industrielles et le passage à des transports propres.

- **Fiscalité verte** : Le pays a mis en place des taxes sur le carbone pour inciter les entreprises et les citoyens à adopter des comportements plus écologiques.
- **Électrification des transports** : L'électrification du secteur des transports (véhicules électriques, transports publics) a joué un rôle clé dans la réduction des émissions.

Résultats :

- La Suède a réduit ses émissions de GES de 27% entre 1990 et 2018, tout en augmentant son PIB de 78% pendant cette période.

V-3-2 - L'Allemagne : Rénovation massive des bâtiments

L'Allemagne a adopté une approche proactive pour réduire ses émissions, avec un accent particulier sur la rénovation énergétique des bâtiments, l'une des sources principales de consommation d'énergie et d'émissions de CO₂ dans le pays.

Mesures clés :

- **Stratégie de rénovation énergétique** : L'Allemagne a lancé plusieurs programmes nationaux visant à rénover massivement les bâtiments existants, en mettant l'accent sur l'isolation, l'efficacité énergétique et les technologies de chauffage à faible émission de carbone.
- **Efficacité énergétique** : Des normes strictes ont été mises en place pour les nouveaux bâtiments, tandis que des subventions sont offertes pour la rénovation des bâtiments anciens.
- **Transition énergétique ("Energiewende")** : L'Allemagne a amorcé une transition énergétique ambitieuse, réduisant progressivement l'utilisation du charbon tout en augmentant les investissements dans les énergies renouvelables.
- **Incitations fiscales et subventions** : Des incitations fiscales ont été créées pour encourager les entreprises et les particuliers à investir dans des équipements à haute efficacité énergétique.

Résultats :

- L'Allemagne a réduit ses émissions de 35% entre 1990 et 2019, principalement grâce à l'efficacité énergétique et à la transition vers les énergies renouvelables.
- Le pays est également un leader en matière de production d'énergie solaire et éolienne, avec environ 40% de l'électricité produite à partir de ces sources en 2020.

V-4- Rôle des Subventions et Incitations Fiscales pour Encourager les Actions Climatiques

Les subventions et les incitations fiscales sont des outils essentiels pour encourager les entreprises, les citoyens et les collectivités à adopter des pratiques plus écologiques et à investir dans des technologies durables. Ces mécanismes permettent

de surmonter les obstacles financiers liés à la transition énergétique et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

V-4-1- Subventions pour les technologies vertes et les énergies renouvelables

- **Objectif** : Encourager l'adoption de technologies propres et réduire la dépendance aux énergies fossiles.
- **Exemples** :
 - Subventions pour l'installation de panneaux solaires ou de systèmes de chauffage géothermique.
 - Aides pour les entreprises et particuliers souhaitant investir dans des systèmes énergétiques renouvelables ou améliorer l'efficacité énergétique de leurs bâtiments.

Impact

Les subventions réduisent les coûts d'investissement initiaux et facilitent l'accès aux technologies vertes, ce qui accélère la transition énergétique.

V-4-2- Incitations fiscales pour l'efficacité énergétique

- **Objectif** : Réduire la consommation d'énergie et encourager la rénovation des bâtiments.
- **Exemples** :
 - Crédits d'impôt pour les travaux de rénovation énergétique (ex. : isolation des bâtiments, remplacement des équipements énergétiques inefficaces).
 - Réductions fiscales pour les entreprises qui investissent dans des technologies à faible émission de carbone.
 - Exonérations fiscales sur les véhicules électriques ou hybrides pour encourager leur adoption.

- **Impact**

Les incitations fiscales rendent les investissements dans l'efficacité énergétique et les technologies durables plus attractifs, permettant ainsi aux particuliers et aux entreprises de réduire leur empreinte carbone tout en bénéficiant d'avantages fiscaux.

V-5- Subventions pour la recherche et l'innovation climatique

- **Objectif** : Stimuler l'innovation dans le domaine des technologies climatiques.
- **Exemples** :
 - Subventions pour la recherche sur les technologies de stockage de l'énergie, les matériaux durables, ou la capture et le stockage du carbone (CSC).

- Aides financières aux entreprises développant des solutions pour l'adaptation aux changements climatiques.

- **Impact**

Les subventions à la recherche permettent de développer des technologies de pointe qui peuvent réduire les coûts à long terme et améliorer les capacités d'adaptation aux impacts du changement climatique.

V-6- Incitations fiscales pour les entreprises responsables

- **Objectif** : Encourager les entreprises à intégrer des pratiques écologiques dans leurs processus de production.
- **Exemples** :
 - Réductions fiscales pour les entreprises qui utilisent des énergies renouvelables ou qui adoptent des pratiques de production durable.
 - Exonérations fiscales pour les investissements dans les projets de compensation carbone (reforestation, gestion durable des terres, etc.).

- **Impact** :

Ces incitations encouragent les entreprises à réduire leur empreinte écologique, à investir dans des processus plus durables et à adopter des pratiques qui respectent les normes environnementales.

V-7- Rôle des collectivités Territoriales

V-7-1- Plans Climats Locaux : Aménagements Urbains Durables, Transports Publics et Végétalisation

Les **plans climats locaux** sont des stratégies mises en place par les collectivités locales pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), améliorer la résilience des villes face aux impacts du changement climatique, et favoriser des pratiques durables. Ces plans abordent plusieurs aspects de l'aménagement urbain, du transport et de la gestion des espaces verts.

Aménagements Urbains Durables

- **Objectif** : Créer des villes plus résilientes, moins énergivores et adaptées aux défis climatiques.
- **Exemples** :
 - **Écoquartiers** : Construction de quartiers écologiques intégrant des bâtiments à faible consommation d'énergie, utilisant des matériaux durables et favorisant des infrastructures vertes.
 - **Réduction de l'empreinte carbone** : Mise en place de normes strictes pour la construction et la rénovation des bâtiments, notamment en matière d'isolation, de consommation d'énergie et d'émissions de GES.

- **Urbanisme responsable** : Planification urbaine visant à limiter l'étalement urbain, protéger les espaces naturels et intégrer des zones piétonnes et cyclables.
- **Impact** :
Les aménagements urbains durables réduisent la consommation d'énergie, améliorent la qualité de vie des habitants et contribuent à une croissance urbaine plus respectueuse de l'environnement.

Transports Publics Écologiques

- **Objectif** : Réduire les émissions liées à la mobilité et favoriser des alternatives écologiques à la voiture individuelle.
- **Exemples** :
 - **Transports publics bas carbone** : Développement de réseaux de bus électriques, de tramways ou de métros alimentés par des énergies renouvelables.
 - **Infrastructures pour la mobilité douce** : Mise en place de pistes cyclables et de voies piétonnes pour encourager les déplacements non motorisés.
 - **Intermodalité** : Créer des systèmes de transport intégrés où les citoyens peuvent facilement combiner différents modes de transport (bus, vélo, train) dans un même trajet.
- **Impact** :
Les transports publics écologiques réduisent la pollution de l'air, désengorgent les routes, et améliorent la qualité de vie urbaine, tout en contribuant à la réduction des émissions de GES.

V-7-2- Végétalisation des Espaces Urbains

- **Objectif** : Améliorer la qualité de l'air, réduire les îlots de chaleur urbains et renforcer la biodiversité en milieu urbain.
- **Exemples** :
 - **Parcs et jardins publics** : Création et entretien d'espaces verts accessibles à tous, permettant de capturer le CO₂ et d'améliorer la qualité de l'air.
 - **Toits et murs végétalisés** : Installation de végétation sur les toits et murs des bâtiments pour améliorer l'isolation, réduire la pollution et renforcer la biodiversité.
 - **Jardins communautaires** : Encourager les habitants à participer à des projets de jardinage urbain, afin de produire des aliments localement et de renforcer le lien social.

- **Impact** :
La végétalisation réduit les effets de l'îlot de chaleur urbain, améliore la gestion des eaux de pluie, favorise la biodiversité et rend les villes plus agréables à vivre.

Co-construction des Plans Climatiques en Côte d'Ivoire

- **Consultation publique** : En Côte d'Ivoire, il est crucial d'organiser des consultations avec les communautés locales, en particulier dans les zones rurales, pour comprendre leurs vulnérabilités spécifiques (sécheresse, inondations, etc.). Ces consultations peuvent inclure des réunions communautaires dans les villages et des discussions avec les leaders locaux.
- **Inclusion des groupes vulnérables** : La Côte d'Ivoire, avec sa forte population rurale et ses défis sociaux, doit assurer que les femmes, les jeunes et les communautés vulnérables (comme celles vivant près du littoral) aient une voix forte dans l'élaboration des plans climatiques.

V-7-3- Partenariats pour la mise en œuvre des projets climatiques

- **Initiatives locales** : En Côte d'Ivoire, des projets comme la gestion des ressources forestières, la reforestation (notamment pour lutter contre la déforestation massive), et les jardins communautaires peuvent jouer un rôle clé. Les autorités locales et les communautés peuvent travailler ensemble sur des projets concrets d'adaptation, comme des infrastructures résistantes aux inondations dans les zones côtières.
- **Financement participatif** : Les municipalités ivoiriennes pourraient bénéficier de modèles de financement participatif pour soutenir des initiatives locales, en collaboration avec les entreprises, les ONG et les communautés, notamment dans les secteurs de l'agriculture durable et de la gestion de l'eau.

V-7-4- Sensibilisation et Éducation Climatique

- **Programmes de formation** : Il est essentiel de former les acteurs locaux et les citoyens aux actions climatiques concrètes, en particulier dans les zones rurales où les pratiques agricoles durables sont cruciales. Des campagnes de sensibilisation sur la gestion de l'eau, la réduction de la déforestation et les énergies renouvelables (comme le solaire) seraient bénéfiques.
- **Mobilisation des jeunes** : L'éducation climatique des jeunes, en particulier dans les écoles et les universités ivoiriennes, est une priorité pour créer une nouvelle génération d'acteurs de la transition écologique.

V-7-5- Suivi, Évaluation et Feedback

- **Mécanismes de suivi participatifs** : En Côte d'Ivoire, la mise en place de mécanismes de suivi participatifs, comme des plateformes communautaires de feedback ou des observatoires locaux, pourrait renforcer la responsabilité des actions climatiques.

- **Transparence et retour d'information** : Les municipalités devraient publier régulièrement des rapports sur les actions climatiques locales et les progrès réalisés pour garantir l'adhésion des citoyens et renforcer la confiance des parties prenantes.

CHAPITRE 6 : INNOVATION ET SOLUTIONS TECHNOLOGIQUES

VI-1- Technologies vertes pour la production d'énergie

Les Énergies Renouvelables en Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire exploite de plus en plus son potentiel en énergies renouvelables pour répondre à ses besoins énergétiques tout en réduisant ses émissions de gaz à effet de serre.

- **Énergie solaire** : Avec un ensoleillement moyen de 5 à 6 heures par jour, le solaire est une solution clé pour l'électrification des zones rurales et des projets à grande échelle, comme les centrales de Boundiali et Korhogo.
- **Biomasse** : Le pays utilise les résidus agricoles (cacao, palmier à huile) pour produire de l'énergie renouvelable, particulièrement dans les zones rurales agricoles.
- **Hydroélectricité** : Déjà une source majeure d'énergie, l'hydroélectricité contribue à environ 30 % de la production nationale grâce à des barrages comme ceux de Soubré et de Taabo.

VI-2- Agriculture et alimentation durables

Les techniques agricoles résilientes sont essentielles pour faire face aux impacts des changements climatiques et garantir la sécurité alimentaire. Ces pratiques permettent d'adapter l'agriculture aux nouvelles conditions climatiques tout en préservant les ressources naturelles.

- **Agroforesterie** : Intégrer les arbres dans les systèmes agricoles pour améliorer la fertilité des sols, stocker le carbone et réduire les impacts de l'érosion.
- **Cultures climato-résilientes** : Promouvoir des variétés de cultures adaptées aux conditions climatiques extrêmes, comme la sécheresse ou les fortes pluies (ex. : manioc et igname).
- **Gestion durable de l'eau** : Utiliser des techniques d'irrigation efficaces (irrigation goutte-à-goutte) et collecter l'eau de pluie pour faire face aux pénuries.
- **Rotation et association des cultures** : Alternier ou combiner différentes cultures pour maintenir la fertilité des sols et prévenir les maladies.
- **Compostage et fertilisation organique** : Réduire la dépendance aux fertilisants chimiques en favorisant les engrais naturels pour enrichir les sols.

VI-3- Technologies pour l'adaptation et la résilience

Capteurs pour surveiller les événements climatiques extrêmes

L'utilisation de capteurs climatiques est essentielle pour anticiper et gérer les événements extrêmes en Côte d'Ivoire, tels que les sécheresses, les inondations et

les vagues de chaleur. Ces outils technologiques fournissent des données en temps réel pour mieux comprendre et réagir face aux risques climatiques.

- **Stations météorologiques intelligentes** : Mesurent la température, les précipitations, la vitesse du vent et l'humidité pour prévoir les événements extrêmes.
- **Capteurs hydrologiques** : Surveillent les niveaux des cours d'eau et les risques d'inondation dans les zones sensibles.
- **Capteurs agricoles** : Collectent des données sur l'humidité des sols et les conditions climatiques pour alerter les agriculteurs et optimiser leurs pratiques.
- **Systèmes d'alerte précoce** : Connectés aux capteurs, ils permettent d'alerter les populations et les autorités locales avant l'apparition d'un événement extrême.

VI-4- IA et les Systèmes de Modélisation pour Prédire les Impacts Climatiques

L'intelligence artificielle (IA) et les systèmes de modélisation climatique jouent un rôle clé dans la gestion proactive des changements climatiques en Côte d'Ivoire. Ces outils permettent de mieux comprendre, anticiper et atténuer les impacts du climat sur les populations et les écosystèmes.

- **Prédictions climatiques précises** : L'IA analyse de grandes quantités de données météorologiques pour prévoir les événements extrêmes (sécheresses, inondations) avec une précision accrue.
- **Modélisation des scénarios climatiques** : Les systèmes de simulation anticipent les impacts à long terme, comme la montée des eaux ou les changements des régimes pluviométriques, pour orienter la planification nationale.
- **Gestion agricole** : Des algorithmes optimisent les cycles de culture en tenant compte des conditions climatiques prévues, réduisant ainsi les pertes agricoles.
- **Alerte précoce** : Les systèmes d'IA détectent les signes avant-coureurs des catastrophes et alertent les autorités et les populations à temps.

CHAPITRE 7 : JUSTICE CLIMATIQUE ET TRANSITION JUSTE

VII-1- Équité dans la lutte contre les changements climatiques

La lutte contre les changements climatiques doit être équitable, en prenant en compte les différences de responsabilités et de capacités entre les pays, mais aussi entre les populations au sein d'un même pays. En Côte d'Ivoire, cela se traduit par des actions spécifiques pour protéger les plus vulnérables et garantir une participation inclusive.

Bonnes pratiques :

Soutenir les communautés vulnérables :

- Renforcer les capacités des populations rurales et côtières à s'adapter aux impacts climatiques.
- Mettre en œuvre des programmes spécifiques pour les femmes et les jeunes, afin de réduire les inégalités sociales aggravées par les changements climatiques.

Accroître l'accès aux financements internationaux :

- Mobiliser des fonds comme le Fonds Vert pour le Climat et le REDD+ pour financer des projets d'adaptation et de réduction des émissions.
- Faciliter les partenariats locaux pour attirer les investissements en faveur des infrastructures durables.

Promouvoir une justice climatique locale :

- Prioriser les zones et groupes les plus touchés par les changements climatiques dans les politiques nationales.
- Garantir une redistribution équitable des bénéfices des projets climatiques, comme les crédits carbone ou les revenus des énergies renouvelables.

Impliquer toutes les parties prenantes :

- Organiser des consultations publiques et impliquer les communautés dans la planification et la mise en œuvre des projets climatiques.
- Former les autorités locales à intégrer l'équité dans leurs décisions liées au climat.

VII-2- Réponses sociales aux impacts climatiques

Programmes d'Adaptation pour les Communautés Autochtones et Marginalisées

Les communautés autochtones et marginalisées en Côte d'Ivoire, particulièrement vulnérables aux changements climatiques, nécessitent des programmes spécifiques pour renforcer leur résilience.

Bonnes pratiques :

1. **Renforcer les capacités locales** : Formation aux techniques agricoles résilientes et accès à des technologies adaptées (irrigation, semences climato-résilientes).
2. **Protéger les savoirs traditionnels** : Intégrer les pratiques ancestrales dans les plans d'adaptation et valoriser les connaissances locales.
3. **Améliorer l'accès aux ressources** : Faciliter l'accès aux financements climatiques (Fonds Vert pour le Climat) et développer des initiatives de microfinance.
4. **Développer des infrastructures résilientes** : Mettre en place des digues, systèmes de gestion de l'eau, et améliorer les services sociaux dans les zones marginalisées.
5. **Impliquer les communautés** : Assurer leur participation active dans la conception et la mise en œuvre des projets d'adaptation.

CONCLUSION

Face à l'urgence climatique qui frappe la Côte d'Ivoire, il est essentiel de mettre en place des stratégies d'adaptation et de mitigation adaptées aux spécificités locales. Les impacts des changements climatiques, en particulier sur l'agriculture, l'eau et l'énergie, représentent des menaces majeures pour la stabilité socio-économique du pays. Cependant, ces défis offrent également des opportunités de transformation, en permettant de repenser les pratiques économiques, sociales et environnementales de manière durable.

Ce guide de bonnes pratiques constitue une feuille de route pour renforcer la résilience des communautés et des secteurs clés, en mettant l'accent sur des actions concrètes et des solutions innovantes. L'engagement de la Côte d'Ivoire envers la lutte contre les changements climatiques, soutenu par les actions locales et les engagements internationaux, doit être accompagné d'une volonté collective et d'une mobilisation à tous les niveaux. Ensemble, nous pouvons construire un avenir où la Côte d'Ivoire, tout en affrontant les impacts du climat, deviendra un modèle de résilience et de durabilité pour la région et au-delà.

ANNEXES

1. Ressources pratiques

- Outils pour calculer son empreinte carbone.

| N° | Outils | Public cible | Caractéristiques principales | Lien |
|----|------------------------------------|---------------------------|---|---|
| 1 | MyClimate | Particuliers, Entreprises | Calcul des émissions liées à l'énergie, transport, voyages. Propose des options de compensation carbone. | https://www.myclimate.org/ |
| 2 | Ademe – Nos Gestes Climat | Particuliers | Analyse des habitudes de vie (logement, alimentation, transport). Simple et interactif. | https://nosgestesclimat.fr/ |
| 3 | WWF Footprint Calculator | Particuliers | Approche éducative avec des conseils pour réduire l'empreinte. | https://footprint.wwf.org.uk/ |
| 4 | CoolClimate Calculator | Particuliers | Outil scientifique développé par l'Université de Californie. Personnalisation avancée pour divers modes de vie. | https://coolclimate.berkeley.edu/calculator |
| 5 | Carbon Trust | Entreprises | Calcul des émissions des Scopes 1, 2, et 3. Accompagnement dans la réduction et la stratégie carbone. | https://www.carbontrust.com/ |
| 6 | GHG Protocol Tool | Entreprises | Outil standardisé pour mesurer les gaz à effet de serre selon les protocoles internationaux. | https://ghgprotocol.org/calculation-tools |
| 7 | SBTi Tools | Entreprises | Fixation d'objectifs climatiques alignés sur l'Accord de Paris. | https://sciencebasedtargets.org/ |
| 8 | EcoPassenger | Particuliers | Compare les émissions de différents moyens de transport (train, voiture, avion). | https://www.ecopassenger.org/ |
| 9 | Atmosfair | Particuliers, Entreprises | Calcule les émissions des vols et propose des solutions de compensation. | https://www.atmosfair.de/ |
| 10 | BBC Climate Change Food Calculator | Particuliers | Calcule l'impact environnemental de différents aliments. | https://www.bbc.com/news/science-environment-46459714 |
| 11 | KoboToolbox | Collecteurs de données | Utilisé sur le terrain pour saisir des données liées à l'empreinte carbone et l'environnement. | https://www.kobotoolbox.org/ |
| 12 | Climeworks | Particuliers, Entreprises | Service de captage direct de carbone dans l'air avec options de compensation. | https://climeworks.com/ |

- Références à des associations ou programmes de formation en lien avec le climat.

| N° | Champ d'action | Nom | Objectif | Lien |
|----|---|--|--|--|
| 1 | Mobilisation citoyenne | 350.org | Mobiliser les citoyens pour réduire les émissions de GES et lutter contre les combustibles fossiles. | 350.org |
| 2 | Formation et leadership | Climate Reality Project | Former des leaders climatiques pour sensibiliser et agir contre le changement climatique. | climaterealityproject.org |
| 3 | Gestion durable des ressources | Global Footprint Network | Réduire l'empreinte écologique et promouvoir une gestion durable des ressources. | footprintnetwork.org |
| 4 | Activisme environnemental | Greenpeace | Actions militantes pour protéger l'environnement et promouvoir des politiques climatiques ambitieuses. | greenpeace.org |
| 5 | Éducation et renforcement de capacités | UN CC:Learn | Renforcer les compétences sur le climat grâce à des formations en ligne gratuites. | unclearn.org |
| 6 | Éducation climatique | Carbon Literacy Project | Éduquer et encourager des actions concrètes pour réduire les impacts climatiques. | carbonliteracy.com |
| 7 | Développement local durable | ICLEI – Local Governments for Sustainability | Soutenir les collectivités locales pour un développement durable et résilient. | iclei.org |
| 8 | Innovation et éducation | Climate-KIC | Favoriser l'innovation et l'éducation pour lutter contre le changement climatique. | climate-kic.org |
| 9 | Conservation et formations | WWF Education for Nature (EFN) | Offrir des formations et bourses pour la conservation et les enjeux climatiques. | worldwildlife.org |
| 10 | Restauration des écosystèmes | Initiative Grande Muraille Verte | Restaurer les paysages dégradés en Afrique pour lutter contre les effets du changement climatique. | greatgreenwall.org |
| 11 | Actions locales en Afrique | Réseau Climat et Développement | Regrouper des ONG africaines pour promouvoir des actions climatiques locales. | climatdeveloppement.org |
| 12 | Formation et sensibilisation en Afrique | African Climate Reality Project | Former des leaders climatiques africains pour agir sur le terrain. | climatereality.africa |

| N° | Champ d'action | Nom | Objectif | Lien |
|----|------------------------|---------------------------------|--|------------------------------|
| 13 | Perceptions citoyennes | Afrobaromètre – Voix citoyennes | Étudier les perceptions des populations africaines sur le changement climatique. | afrobaromete |